



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

filière administrative

Question écrite n° 27448

Texte de la question

M. Étienne Mourrut attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la fonction publique sur le cri d'alarme des secrétaires de mairie des communes de moins de 2 000 habitants. Personnage central de la vie démocratique dans les communes de moins de 2 000 habitants, les secrétaires de mairie sont à bout. Ils sont confrontés à la fois à la diversité et à la complexité des tâches qui leur incombent, ainsi qu'à l'augmentation de la charge de travail qui en découle. De ce fait, les secrétaires de mairie, plus proches collaborateurs des maires, se sentent de moins en moins à même d'apporter une réelle fiabilité aux conseils apportés et aux actes proposés. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement sur la question et notamment sur l'évolution des contrats et des conditions de travail.

Données clés

Auteur : [M. Étienne Mourrut](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27448

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : Fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juillet 2008, page 6070

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)